



Liberté Égalité Fraternité

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien ┌┤

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 3 1 0 7 2 0 2 3  Dossier complet le : 0 5 0 9 2 0 2 3	
N° d'enregistrement : 2023-7224	
intitule du projet	
Sondages de 100 mètres/sol environ: recherche en eau de besoin d'une exploitation maraichère.	ans le cadre de la création d'un forage d'eau pour le
Identification du (ou des) maître(s) d'	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)
identification do (oo des) maitre(s) d	oovrage oo do (oo des) petitionalie(s)
Personne physique	
Nom	Prénom(s)
Nom LE GALL	Prénom(s) AELLE
LE GALL	
Personne morale	AELLE
Personne morale	AELLE
Personne morale Dénomination	Raison sociale
Personne morale Dénomination N° SIRET	Raison sociale  Type de société (SA, SCI)
Personne morale Dénomination  N° SIRET  9 1 9 7 6 0 5 5 3 0 0 0 1 7	Raison sociale  Type de société (SA, SCI) El
Personne morale  Dénomination  N° SIRET  9 1 9 7 6 0 5 5 3 0 0 1 7  Représentant de la personne morale :   Madame	Raison sociale  Type de société (SA, SCI)  EI  Monsieur
Personne morale  Dénomination  N° SIRET  9 1 9 7 6 0 5 5 3 0 0 0 1 7  Représentant de la personne morale :   Madame  Nom	Raison sociale  Type de société (SA, SCI)  EI  Monsieur
	Dossier complet le : 0 5 0 9 2 0 2 3  N° d'enregistrement : 2023-7224  Intitulé du projet  Sondages de 100 mètres/sol environ: recherche en eau de besoin d'une exploitation maraichère.  Identification du (ou des) maître(s) d'annument de la completation de la c

3	Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article
	R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant
	du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)						
27a)	Forage d'eau d'une profondeur supérieure à 50 m/sol. Rubrique 1.1.1.0 : FORAGE article L214-1 à L214-3 du code de l'environnement .						

	Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?
	☐ Oui   ☑ Non
	Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III 'article R.122-2-1 ?
	□ Oui ☑ Non
4	Caractéristiques générales du projet  Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.
4.1	Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
	1)Sondage(s): recherche en eau souterraine.
	2)Création d'un forage d'eau pour le besoin en eau d'une exploitation maraichere : EAU-IRRIGATION.
	3) Prélèvement en eau souterraine à hauteur de 1500 m3/an environ pour l'irrigation de 0,9Ha de cultures plein champ et 1000 m2 de cultures sous serre froide.
4.2	Objectifs du projet
	1)Réalisation d'un ou plusieurs sondages : recherche en eau.
	2)Si la ressource est avérée: réalisation d'un forage d'eau.
	3) Prélevement de 1 500 m3/an d'eau souterraine pour l'irrigation des cultures.

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

1-Réalisation d'un ou plusieurs sondages

Préforage MFT 254 mm (10 mètres min ). Forage MFT 163 mm (+/- 90 mètres ) .

2-Si la ressource est avérée :

Tubage: 125 mm exterieur (+ packer).

Prétubage: extraction sur 10 mètres min avant cimentation. Cimentation de 10 m/sol minimum par injection par le bas.

Mise en place de la tête de protection(buse + dalle de propreté + capot cadenassé).

3-Tests de pompage (3 paliers, 12 heures).

4-Mise en place de l'équipement de pompage et du compteur d'eau sur le réseau du nouveau forage.

\*En cas d'échec de la recherche : les sondages infructueux seront comblés dans les règles de l'art

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Prélèvement en eau souterraine pour le besoin de l'exploitation agricole.

Surface irriguée :

0,9 ha de légumes de plein champs ;

1000 m2 de légumes sous serre froide.

#### Besoin en eau:

L'exploitation est située sur des sols assez profonds et à texture limoneuse qui apporte une bonne réserve en eau. Le besoin en irrigation est estimé de 1500 m3/ha/an en comptabilisant une surface sous abris de 10 %. le besoin journalier est estimé à 15 m3 pour 100 jours d'irrigation. (LES Lettres AB - Bio en grand Est - N° 36).

### Approvisonnement en eau:

L'irrigation sera assurée par le forage. Une fosse en géomenbrane permettant la récupération des eaux de toitures des batiments de l'exploitation d'une capacité de 300 m3 sera utilisé en cas de restriction de l'usage de l'eau notamment en cas de crise. Un compteur sera installé sur ce réseau afin de compatibilisé la part d'eau de pluie utilisée pour l'irrigation.

TOTAL 15 m3/j 1500m3/an 4m3/h

### 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

(i) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Rubrique 1.1.1.0 article L214-1 à L214-3 du code de l'environnement. Déclaration code minier.

### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Profondeurs (m/sol); Diamètres finals (mm):	+/-100; 125
Débits de prélèvements:	4m3/h
Volume prélevé par l'exploitation :	1 500 m3/an

4.6 Localisation du proje	rojet	lu p	on du	lisat	Loca	4.6 I
---------------------------	-------	------	-------	-------	------	-------

	Volume prélevé par l'exploitation :	1 500 m3/an
4.6	Localisation du projet	
	Adresse et commune d'implantation	
	Numéro : Voie :	
	Lieu-dit : La GRULIERE A 344	
	Localité : SAINT DENIS DE GASTINES	
	Code postal : 5 3 5 0 0 BP : Cedex :	
	Coordonées géographiques <sup>[1]</sup>	
	Long.: 4 8 ° 2 1 , 5 1 " N Lat.: 0 0 ° 5 1 , 1 7 " O	
	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement	33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43°
	Point de départ : Long. : ° ° " Lat. : °	3 33
	Point de d'arrivée : Long. : ° ° ' " Lat. : ° !	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	Communes traversées :	
	Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le proj	et est soumis :
	PLUi de Ernée. Le projet est situé dans une parcelle classée A (agricole).	
	€ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.	
4.7	S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un	ouvrage existant?
	□ Oui ☑ Non	
	4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d environnementale?	'une évaluation
	□ Oui ☑ Non	

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

		a été	auto	nt les différentes composantes de votre projet et orisé ? En cas de modification du projet, préciser les /après ».
5	Sensibilité environne	emer	ntale	e de la zone d'implantation envisagée
(i) A servi chaq Le si	fin de réunir les informations néo ces instructeurs, et vous référer que direction régionale. te Internet du ministère de l'envi	essair notam ronner	es pou ment à nent vo	r remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de pus propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas,
la lis	te des sites internet où trouver le	es donr Oui	Non	nvironnementales par région utiles pour remplir le formulaire.  Lequel/Laquelle ?
	Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		V	Le projet est situé à 5,6 Km la ZNIEFF II «VALLEE DE LA COLMONT». Le projet est situé à 2,5 Km de la ZNIEFF I «ETANG DE MONTFLAUX EN ST-DENIS-DE-GASTINES» .
	En zone de montagne ?		V	
	Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		V	
	Sur le territoire d'une commune littorale ?		V	
	Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		V	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		V	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		V	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		V	Le projet est situé à environ 150 mètres d'un affluent du ruisseau de la turlière inclus dans le BV de la Mayenne.  Le projet est situé à 100 mètres de prairies humides eutrophes / sols hydromorphes (source dreal,carte pédologique Mayenne).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques		V	
technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		~	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		V	
Dans une zone de répartition des eaux ?		V	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		V	Le captage le plus proche est situé à 1,5 Km du projet, en amont.
Dans un site inscrit ?		V	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		V	Le projet est situé à 18 Km de la zone NATURA 2000 FR2502011 : Combles de la chapelle de l'Oratoire de Passais.
D'un site classé ?		V	

# 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

## 6.1 Le projet est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

### Veuillez compléter le tableau suivant :

I	ncidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	V		Masse d'eau: FRGG018: Bassin versant de la Mayenne.  -L'aquifere visé est le socle fracturé profond: 50-120m La relation entre le réseau de fracture et les horizon superficielle en domaine du socle est généralement faible (BRGM/RR-38474-FR) et notamment en zone schisteuse (BRGM/RP-57608-FR).
Ressources	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	V		Un effet de drainance des terrains supérieurs à proximité du futur forage est possible mais pas de nature à créer un impact significatif sur le débit du cours d'eau considérent: -Le faible volume prélevéla distance entre le futur forage et les zones humides avérés les zones humides et le cours d'eau seront situés hors de la zone de l'alimentation du forage (65 m) et hors zone d'influence du pompage (25 m)
Resso	Est-il excédentaire en matériaux ?		V	
	Est-il déficitaire en matériaux ?		V	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol?		V	

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	V		-Un compteur d'eau permettrat de compatibiliser le volume d'eau souterraine prélevé par l'exploitation agricole . Le projet est compatible avec le SDAGE LOIRE-BRETAGNE 2022-2027 et le SAGE MayenneL'exploitation agricole prevoit la mise en place de pratiques permettant l'économie d'eau (paillage, sytème de goutte, etc) -La réserve d'eau pluviale permettra l'irrigation des cultures en cas de restriction de l'usage de l'eau notamment en periode de crise.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		V	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		V	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		V	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		V	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		V	La cimentation de 10 mètres de profondeur, le périmètre de protection des 35 m, l'équipement de protection de la tête du forage permettront d'éviter toute pollution des eaux souterraines par les eaux de ruissellement.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		V	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?		V	
	Est-il source de bruit ?		V	Limité à la phase de travaux (marteau fond de trou).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		V	
	Engendre-t-il des odeurs ?		V	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		V	
	Engendre-t-il des vibrations ?		V	Limité à la phase de travaux (marteau fond de trou).
	Est-il concerné par des vibrations ?		~	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?		V	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		V	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		V	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?		V	
	Si oui, dans quel milieu ?		V	

	Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel		
	Émissions	Engendre-t-il des effluents ?		V			
		Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		V			
	Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		V			
		Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		V			
d'au	5.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec l'autres projets existants ou approuvés ?  □ Oui □ Non Si oui, décrivez lesquelles :						
	Aucun	forage d'eau n'est présen	t dans	un ray	on de 500 mètres autour du projet.		

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui
6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables
Le forage sera situé à plus de 200 mètres d'installations de stockage de déchets ménagers ou industriels et autre installation susceptible d'altérer la qualité des eaux souterraines.  -Le prélèvement en eau n'entrainera pas de modification des fonctions hydrologiques et écologiques des zones humides les plus proches .  -Périmètre des 35 m.  -Cimentation.
6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'êt retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet su l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellemen étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée
Périmètre de protection de 35 mètres qui exclura :  a) Stockages de produits potentiellement polluants (eaux de ruissellement souillées, phytosanitaires, produits chimiques, hydrocarbures). b)-des dispositifs d'assainissement, des canalisations de transport, d'eaux usées ou de matières susceptibles d'altérer la qualité de l'eau. c) —des traitements phytosanitaires . d)des batiments d'élevage et annexes e) l'épandage de déjections animales
La cimentation de 10 mètres de profondeur, le périmètre de protection des 35 m et l'équipement de protection de tête du forage permettront d'éviter toute pollution des eaux souterraines par les eaux de ruissellement ou de subsurface.
Le réseau d'eau du forage ainsi que le réseau EP seront équipés de compteurs d'eau qui permettront de compatibiser la consommation en eau de l'exploitation. Un cahier d'exploitation (volumes prélevés, débits, niveau dynamique, maintenance effectué sur la pompes ,etc.) sera effectué et tenu à disposition de la police de l'eau.

7	Auto-évaluation (facultatif)
	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation ronnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8 Annexes

# 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	~
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	~
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	~
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	V
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		
2		
3		
4		
5		

### 9 Engagement et signature

Fait le 1 1 0 7

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ✓

Nom LE GALL	
Prénom AELLE	$O \wedge A \wedge A$
Qualité du signataire gérante	
À Saint Denis de Gastines	